

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **73 (1937)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Compte rendu du Congrès de Lille. — Résumé de l'activité du Comité central pendant la fin de sa législature. — VAUD : Assemblée générale S. P. V. (fin). — Deuil. — Aux présidents de sections. — Enseigner... éduquer. — Perspectives d'examens. — GENÈVE : U. I. P. G.-DAMES : Séance administrative (fin). — NEUCHÂTEL : Section de Neuchâtel. — Fonds scolaire.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : J. R. : *Assemblée générale de l'Institut des Sciences de l'Éducation. — L. R. : A propos de notes d'appréciation. — INFORMATIONS : D. AESCHIMANN : Cours sur la Chanson populaire à Vevey. —*

PRATIQUE : F. TISSOT : *Les contes populaires à l'école. — R. JAQUET : Le vocabulaire et les textes.*

PARTIE CORPORATIVE

COMPTE RENDU DU CONGRÈS DE LILLE

Bien que nous ayons déclaré le débat clos, nous avons reçu à ce sujet trois correspondances, dont deux, de MM. M. Chantrens et F. Chabloz, insistent particulièrement sur leur publication. Nous les soumettons au Comité central et nous nous en remettons à sa décision.

D'autre part, l'un des signataires de la protestation genevoise nous prie de glisser la note suivante :

« Puisque le débat au sujet du Rapport Rochat (congrès S.N.) est clos dans l'*Educateur*, les auteurs de l'article paru dans le N^o 10 porteront très prochainement devant le comité de la S. P. R. la question des délégations aux congrès d'instituteurs étrangers. »

La Rédaction.

RÉSUMÉ DE L'ACTIVITÉ DU COMITÉ CENTRAL ROMAND DEPUIS LE CONGRÈS DES MONTAGNES NEUCHATELOISES JUSQU'À LA REMISE DES POUVOIRS

Depuis le Congrès et jusqu'à la remise des pouvoirs au Comité central genevois, le 10 janvier dernier, le Bureau a tenu dix séances. Il a, en outre, répondu *in corpore* à l'invitation du S. L. V., réunissant à Berne son assemblée des délégués, les 19 et 20 juin 1936. C'est au cours de cette séance que nos collègues suisses alémaniques adoptèrent à leur tour, unanimement, la convention avec la S. P. R.

— Le 11 octobre, Conférence annuelle avec le S. L. V., selon convention.

— Le 6 décembre, réunion des comités de rédaction.

— Le 10 janvier, remise des pouvoirs.

C'est la question de l'*Educateur*, notre gros souci, qui nécessite ces nombreuses séances. Pour parler et tractations avec diverses imprimeries, avec les comités de l'U. I. P. G., etc., donnèrent fort à faire tant au trésorier qu'au président. Résultat : la S. P. R. prend désormais la responsabilité financière du journal, traite directement et sans intermédiaire avec les Imprimeries Réunies de Lausanne qui nous continuent ainsi leurs excellents services. Un contrat, valable jusqu'au 31 décembre 1940, mais renouvelable, est signé. La Maison Payot versera à la caisse romande 500 fr. pour la demi-page d'annonces qui lui est réservée ; nous nous engageons, de notre côté, à faire la propagande nécessaire en faveur de l'*Almanach Pestalozzi*. Si des collègues des différents cantons peuvent, grâce à leur savoir-faire ou à leurs relations, trouver des annonces pour notre journal, ce sera tout profit pour nous. S'adresser à Ch. Serex, trésorier de la « Romande », à la Tour-de-Peilz, qui renseignera.

— Le 10 novembre, nous avons la douleur de perdre notre rédacteur pédagogique, Albert Rochat. Ce fut un rude coup, ajouté aux précédents, qui frappa douloureusement le Bureau et la S. P. R. tout entière.

Albert Rudhardt, de Genève, fut appelé au poste devenu vacant. A cette occasion, le Bureau adopta un règlement de l'*Educateur* et un Cahier des charges des rédacteurs et vota la suppression des indemnités de collaboration au *Bulletin*. Nous disons notre reconnaissance à Ch. Grec qui voulut bien assumer l'intérim jusqu'à la nomination du nouveau rédacteur.

Le Bureau examina en outre la question des abonnements individuels, les échanges et les services gratuits.

Comptes. — Les comptes furent discutés et le résultat financier de 1936 nous laisse quelque inquiétude.

Membre d'honneur. — Ce titre — le premier — a été conféré à notre ancien rédacteur et membre du Comité central, M. Ernest Briod. Cette décision devra être ratifiée, conformément aux statuts, par la prochaine assemblée des délégués.

Commission de lectures pour la Jeunesse. — Le rapport de cette utile institution de la S. P. R., a été publié dans l'*Educateur*. Sa situation financière est précaire. Le nouveau Comité central devra examiner cette question avec la commission responsable.

Cours de vacances. — Le S. L. V. nous abandonnant cette année, la subvention fédérale, la S. P. R. pourra organiser, pendant les vacances, un cours de chant... à moins que la subvention ne soit supprimée !

Relations intérieures. — Le 11 octobre se réunit, à Berne, la Conférence annuelle conventionnelle avec le S. L. V. Les problèmes suivants furent abordés : Examen pédagogique des recrues (avec,

comme suite, une entrevue avec M. le conseiller fédéral Minger, où la S. P. R. fut représentée par son vice-président G. Stroelé) ; la lutte contre la tuberculose (articles de loi concernant le corps enseignant) ; l'activité de la Commission suisse pour l'étude des questions scolaires d'ordre général, institution créée par le S. L. V. et dont Ch. Grec est le représentant romand. La question des Tableaux scolaires suisses que chacun connaît aujourd'hui, y fut plus d'une fois traitée ; Institut de coopération intellectuelle ; Dévaluation et répercussions financières.

Le Bureau dut s'occuper aussi de plusieurs enquêtes, de la carte de légitimation (une solution provisoire est adoptée), de la correspondance interscolaire et de l'échange d'écoliers. On se plaint du manque d'adresses en Suisse romande, ce qui entrave l'activité de la commission spéciale créée par Pro Juventute. (*A suivre.*)

VAUD ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S. P. V. (*Suite*)

Caution du caissier. — M. Chabloz (Vevey) propose d'exiger du caissier qu'il fournisse une caution. Cette proposition est combattue par MM. Mayor et Peytrequin qui motivent le maintien du *statu quo*. La proposition Peytrequin obtient l'unanimité moins six voix.

Nomination du C. C. — M. Michel (Lausanne) émet le vœu que chaque section soit représentée à tour de rôle au C. C. M. Serex (La Tour) rappelle très justement qu'un membre du C. C. n'est pas représentant de telle ou telle région, mais que sa tâche est de travailler pour le bien de l'ensemble. Au sujet des candidatures au C. C., M. Serex trouve avec raison qu'il n'y a aucun déshonneur à essayer un échec.

Mariage de l'institutrice. — Mlle Chamot, au nom des institutrices, remercie Mme Cornuz du courage avec lequel elle a défendu leur cause.

M. Rossat (Lausanne) émet quelques critiques au sujet de l'attitude de Mme Cornuz, bulletinière. Il désire fixer deux faits :

1. De la lecture de nombreux articles de journaux se dégage l'idée, pour le public et le pays, que la S. P. V. est unanime dans ses sentiments de protestation au sujet des institutrices mariées. Or, selon lui, tel n'est pas le cas. Il faut le dire bien haut, nombreux sont les membres de la S. P. V. qui ne sont pas d'accord et le ton des articles de Mme Cornuz l'oblige à sortir d'une tacite réserve.

2. Dans ce débat, où Mme Cornuz, toujours selon M. Rossat, est juge et partie, elle utilise la tribune du *Bulletin* pour exprimer ses opinions et défendre ses intérêts. Cette collusion devait être soulignée publiquement et M. Rossat trouve que le C. C. aurait dû faire comprendre à Mme Cornuz que, dans ce débat, elle devait céder la plume à quelqu'un de moins engagé, de plus libre, pour discuter de cette délicate question.

M. Rossat conclut : « A temps exceptionnels, mesures exceptionnelles... Il faut savoir jeter du lest, chers collègues, pour éviter le naufrage et sauver ce qui nous reste de démocratie. »

Mme Cornuz répond :

1. Elle a utilisé le *Bulletin* pour défendre, non seulement les institutrices, mariées ou non, mais tous les collègues ; c'était son devoir de s'occuper des intérêts de tous les membres de la S. P. V.

2. Pour ce qui concerne ses intérêts strictement personnels, ces derniers n'entrent pas en ligne de compte ; en 1943 — date ultime de démission des mariées d'après le projet en question — elle aura déjà pris sa retraite.

3. « M. Rossat parle de collusion, de certaines conditions familiales. Il s'agit de bien autre chose : de moralité, de la dignité de la femme et de l'avenir de vos filles, de vos sœurs, de vos élèves. » Ce principe, Mme Cornuz continuera à le défendre parce qu'il est au-dessus des problèmes financiers et économiques, et tout le comité pense comme elle.

La réponse de Mme Cornuz est vivement applaudie.

Le bureau de l'assemblée générale est réélu par acclamation.

M. Baumgartner remercie les membres du C. C. pour le travail consciencieux fourni au cours de cette année et la séance est levée à 17 heures.

Le secrétaire : A. LAGNAZ.

DEUIL

Six cents enfants du Texas et leurs maîtres viennent d'être victimes d'une catastrophe sans précédent qu'ont annoncé la Radio et tous les journaux. L'école vaudoise s'associe de tout cœur à ce deuil qui frappe tant de parents et leur adresse sa profonde sympathie.

Pour marquer la part que nous prenons à ce malheur, nous invitons tous nos collègues à faire observer par les élèves une minute de silence le mardi matin 30 mars, à l'ouverture de la classe.

Comité S. P. V.

AUX PRÉSIDENTS DE SECTIONS

Avez-vous encore à disposition un ou plusieurs exemplaires de la brochure : *Le mariage de l'institutrice* ? Si oui, ne les renvoyez pas, mais indiquez-en le nombre au plus tôt à M. Borloz, président, Saint-Prex.

ENSEIGNER... EDUQUER

« Etre instituteur, c'est avoir des connaissances, une méthode et un cœur ; c'est laisser rayonner autour de soi son âme. »

Etre instituteur, c'est aussi lutter contre les mauvais penchants, la bêtise (elle est bien vivante !). Soldat inconnu, lui aussi, dans la lutte éternelle contre l'ignorance !

Et dans les *classes-troupeaux*, auxquelles on revient (on supprime les classes ; *il n'y a plus d'argent ! ?*) même pour les « pédagogues par la grâce de Dieu », la tâche est rude.

Elle est rude et incomprise. Les maîtres coulent une vie douce et agréable où, par surcroît, les molles oasis des vacances s'échelonnent délicieusement !!

L'instituteur, l'institutrice, célibataires ou mariés, de famille aisée ou issus du peuple, tous ont bien mérité leurs vacances et leur traitement annuel... sans réduction du 12^e...

A notre époque de crise, plus que jamais, l'instituteur, le fonctionnaire, en général, est un point de mire. Il est coincé entre le peuple qui envie sa sécurité et les classes possédantes qui n'ont pas une grande sympathie pour... l'Etat et ses serviteurs. X.

PERSPECTIVES D'EXAMENS

Ils se touchent ces malheureux examens, et les grands plis jaunes nous rappellent la fuite des jours avec un réalisme que nous souhaiterions moins réel !

Vous aimez les examens, vous ? Ils vous laissent froids ou indifférents, vous font doucement hausser les épaules ou sourire de pitié pour les naïfs qui « s'en font encore ».

Personnellement, *je n'aime pas les examens*. Je les considère avec une solide méfiance, comme un *mal nécessaire*, je ne peux rien faire de mieux. Je savoure par avance — comme tous mes collègues d'ailleurs — le fruit de mes peines, que de belles récoltes, que de riches moissons ! Il m'a toujours semblé si puénil, si vain aussi d'avoir l'air de juger en quelques heures tant de travail, tant d'efforts donnés de toute son âme.

Dans une journée tiède, amollissante de tout premier printemps, des mioches beaux comme des astres, très fiers d'eux, un peu angoissés au fond, pleins de bonne volonté, envahissent la classe, qui elle aussi semble avoir un aspect tout autre.

C'est aujourd'hui les examens. Toutes les sottises possibles vont être certainement faites, le maximum de fautes sera atteint, toutes les erreurs évitables seront commises et, le maître philosophe, parce qu'il doit l'être, affirmera nettement qu'il l'est, au fond pour s'encourager un brin.

Il tiendra dans cette pile de feuilles blanches classées par ordre alphabétique le résultat ultra-tangible d'un an de travail.

Ce jour-là, voyez-vous, l'enfant n'est pas lui-même ; une pointe d'émotion transforme tout. Les chiffres n'ont plus la même figure, les mots les plus simples prennent tout à coup *h* ou *y*. C'est pourquoi ce jour-là doit rester malgré tout encourageant !

Pas de problèmes à crochets, à raisonnements compliqués, de textes incompréhensibles, pas de surprises déconcertantes, qui

surprennent maîtres et enfants, laissant les petits désemparés et vraiment navrés de n'avoir pas pu bien faire et les maîtres qui veulent bien l'avouer pantois et ennuyés. La plupart doivent pouvoir réussir proprement. Ce ne sont pas là des concours mais un contrôle d'ordre général qui doit nous donner plus de courage pour continuer notre tâche, belle c'est vrai, mais souvent ingrate. Qu'en dites-vous ?

La présence de l'expert impressionne l'enfant, le distrait, le fige, le paralyse ou l'encourage et le détend. J'ai eu bien des experts ou expertes : la plupart compréhensifs et bienveillants. D'autres le furent moins, sans le vouloir, sans doute. Il y a l'expert-étudiant qui aime les gosses et se sent encore tout près d'eux. Il a le tact de rester lui-même. Il y a aussi celui qui se croit investi tout à coup d'une suprême autorité et qui demande à des rédactions d'enfants de n'être plus spontanées, vraies, naturelles et enfantines ; la dame d'un certain âge, qui de la matinée ne déride pas, qui oublie la puissance magique et magnifique du sourire et du mot gentil : la classe est mal à l'aise ; l'esprit tendu se crispe et la maîtresse est moins gaie qu'à l'ordinaire. Tout va moins bien.

Heureusement, nous savons qu'en aucun cas, les résultats des examens ne correspondent à nos efforts. Du reste si nous nous bornions à enseigner, peut-être risquerions-nous de devenir les pédants qu'on nous reproche trop souvent à tort d'être ? Nous nous penchons aussi sur le cœur et l'âme de nos enfants, c'est là que nous donnons le meilleur de nous-mêmes et c'est là que nous trouvons aussi le plus puissant des encouragements. Ils ne sont pas tous doués, mais ils ont tous un cœur... R. P.

GENÈVE

U. I. P. G. DAMES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ADMINISTRATIVE du jeudi 11 février 1937. (Suite)

Cotisation pour 1937. — Le rapport de la trésorière est éloquent... Le Comité demande le maintien de la cotisation à 13 fr., proposition que l'assemblée accepte. La carte de membre de la S. P. R. servira également de carte de légitimation donnant droit aux réductions accordées aux membres de la S. P. R. par certaines compagnies de chemins de fer. Elle tiendra lieu aussi de quittance et de carte de membre de l'U. I. P. G. Cotisation, carte de membre, assurance responsabilité civile, abonnement au bulletin, tout est compris dans ces 13 fr. Nous devons aussi songer d'avance aux dépenses que nous occasionnera le prochain Congrès qui aura lieu à Genève en 1940.

Mme Borsa s'est renseignée sur les cotisations des membres d'autres associations. La nôtre reste bien inférieure à celles que paient certains fonctionnaires à traitement fixe, ainsi que nos collègues d'autres cantons. Les instituteurs d'une section voisine n'ont-ils

même pas voté, lors d'une récente assemblée une cotisation de 1 fr. supérieure à celle que proposait leur trésorier !...

Propositions individuelles. — L'amende de 1 fr. infligée aux membres qui n'assistent pas à l'assemblée administrative, ne pourrait-elle être portée à 2 fr. ?

Y aurait-il moyen de choisir un jour fixe pour l'assemblée administrative ? Ces questions seront reprises dans l'élaboration de nouveaux statuts.

Une note gaie... Mlle Neydeck félicite l'Union pour la représentation de la Revue, mais regrette que les retraités y aient été d'allure par trop cacochyme...

La séance administrative, terminée à 17 heures est suivie immédiatement d'une courte

Assemblée générale.

Aux applaudissements de l'assistance, Mme Borsa ouvre la première séance de son « règne ». Elle expose quelle sera notre tâche et sollicite de toutes, une confiance plus agissante ou une opposition plus ouverte.

Les *questions pédagogiques* et surtout éducatives doivent être au premier plan de nos préoccupations.

Nous aurons à *défendre nos situations de femmes et d'éducatrices* ; si le danger qui menace la femme mariée paraît moins imminent pour les situations acquises, le problème reste posé et la lutte ouverte pour sauvegarder le droit des jeunes qui viendront après nous. Elles ne doivent pas avoir à résoudre ce dilemme : vocation ou mariage ?

La lutte pour le rétablissement des salaires devra être menée avec prudence, patience et fermeté ; elle ne sera possible que si nous savons rester solidaires.

Enfin, il nous faut œuvrer pour *la sauvegarde de la paix*. Cherchons à nous comprendre et nous pourrons travailler de façon constructive.

Mme Miffon nous communique la proposition de la Fédération : démarches afin d'obtenir le rétablissement des salaires. Les représentants des diverses associations ont délai jusqu'au 24 février pour prendre l'avis de leur section. La délégation de la Fédération doit pouvoir présenter ses revendications au nom de tous les fonctionnaires.

L'assemblée donne mandat au Comité et aux délégués pour se réunir et délibérer au moment opportun.

Séance levée à 17 h. 30.

J.-M. LONG.

NEUCHÂTEL SECTION DE NEUCHÂTEL

Dans son assemblée générale du 13 mars, la section de Neuchâtel a adopté les rapports administratifs annuels et procédé aux nominations statutaires.

A une exception près, les membres du comité ont accepté une réélection ; ce sont :

Président : *Max Béguin*, à Neuchâtel ;
 Autres membres : *Hélène Renaud*, *Bluette Guye*, *Bluette Loup*,
Marthe Hurni, *Marc Jaquet*, *Willy Banderet*, à Cressier ;
 Nouveau membre : *André Schaeffer*, à Cornaux.

La banlieue aura ainsi deux représentants au sein du comité, ce qui est nouveau et nous réjouit, car cela correspond à un réveil de l'intérêt parmi nos sociétaires de la campagne qui accourent en plus grand nombre à nos séances. M. Banderet n'est pas étranger à cette renaissance du zèle.

Notons ici, pour dissiper un malentendu, que le *Fonds du cinéma* ne fait pas partie de l'actif de la section ; il est simplement géré par le comité pour le compte du corps enseignant de Neuchâtel-Serrières qui l'alimente au moyen des bénéfices réalisés sur les séances cinématographiques organisées, chaque trimestre en faveur des élèves du chef-lieu. Ce fonds a déjà permis l'achat de plusieurs épidiscopes avec le concours financier de la Commission scolaire.

J.-Ed. M.

FONDS SCOLAIRE

La commission parlementaire chargée de l'examen du projet de loi sur le Fonds scolaire a terminé ses travaux le 10 mars. Des remaniements importants ont été apportés au projet primitif. L'échelle des réductions de rentes est sensiblement modifiée ; les anomalies de la courbe du pourcentage si vivement critiquées ont disparu, mais à quel prix !

L'allocation communale par le fait d'une résistance acharnée de la part des représentants des plus petites communes sera inférieure de 45 000 fr. au chiffre primitif. Il a fallu récupérer cette somme par une nouvelle diminution sur l'ensemble des rentes, par une augmentation des primes et en différant l'âge de la retraite de 5 ans. C'est donc dès 60 ans au lieu de 55 ans que nous pourrons dorénavant songer à faire figure de rentiers.

Emu des charges nouvelles que représentent les augmentations de primes, le Comité du Fonds a décidé d'adresser une requête au Grand Conseil tendant à obtenir une allocation plus forte de la part des pouvoirs publics. S'il est fait droit à cette demande, les suppléments de primes qui représentent le 5% de la haute-paie pourront être diminués.

Les suppléments en question s'ajoutent aux primes de base de 330 fr. et 300 fr., ce qui fait que les maxima atteignent 438 fr. et 348 fr.

L'assemblée des délégués de la S. P. N., réunie le 20 courant, a décidé d'appuyer la pétition du Comité du Fonds.

Ajoutons que le Grand Conseil discutera le nouveau projet dans sa prochaine session et que les intéressés ne seront pas consultés à nouveau.

J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Le 30 janvier dernier s'est réunie, à Genève, l'assemblée générale annuelle de l'Institut des Sciences de l'Éducation. M. Jean Piaget présenta le rapport de la direction sur l'année universitaire 1935-1936.

Administration. — Aucune mutation n'est signalée dans le personnel enseignant, mais des assistantes bénévoles ou régulières ont rendu de grands services à l'établissement.

Les rapports de l'Institut avec la direction de l'Enseignement primaire genevois sont restés aussi étroits que les années précédentes à l'occasion de l'inscription des instituteurs-stagiaires aux cours de l'Institut qui se loue aussi bien de cette collaboration que des stagiaires qui lui sont confiés.

L'Institut a continué sa collaboration à la Commission suisse de coordination des Instituts universitaires de pédagogie curative (Zurich, Fribourg et Genève) et a vu sa part de la subvention fédérale à Pro Infirmis augmentée.

Une liaison technique aussi étroite que possible a été établie avec l'Institut viennois correspondant à celui de Genève, pour coordonner les recherches et favoriser les échanges de visiteurs et d'élèves.

La collaboration avec le Bureau International d'Éducation que l'Institut a fondé en 1925 est restée très étroite. Avec l'approbation du Conseil fédéral et du Conseil d'État genevois, l'ensemble des services établis à la rue des Maraîchers sera transféré dans le rez-de-chaussée et l'entresol du Palais Wilson occupé jusqu'ici par le Secrétariat de la S. d. N.

La situation financière est toujours un peu précaire et l'avenir donne quelque inquiétude. En effet, dès 1937-1938, la diminution progressive de la subvention de la Fondation Rockefeller nécessitera une réadaptation financière à l'étude dès maintenant. Une partie des frais administratifs généraux des deux Institutions, dont quelques-uns sont actuellement supportés par l'Institut, pourront passer à la charge du B. I. E.

Enseignement. — Le nombre des élèves est le plus élevé qu'on ait enregistré depuis le début : 103 au semestre d'hiver, 99 en été dont 54 Suisses. Vingt-trois pays étaient représentés. Les élèves se sont répartis dans les six sections suivantes : 1. Pédagogie générale et psychologie de l'enfant ; 2. Enseignement primaire (instituteurs-stagiaires genevois sous la direction de M. R. Dottrens) ; 3. Maison des Petits (on signale le grand nombre de visiteurs étrangers qui affluent presque chaque semaine dans les classes de Mlles Audemars

et Lafendel) ; 4. Education des arriérés (Mmes Passello et Descœudres) ; 5. Protection de l'enfance et consultation médico-pédagogique. A cette section se rattache la consultation médico-pédagogique installée à l'Institut et dirigée par le Dr Brantmay. La coordination des recherches psychologiques de l'Institut avec les recherches médico-pédagogiques, tant du point de vue de l'enseignement que du point de vue proprement scientifique, a été un tel succès qu'il a fallu prendre des mesures pour dégorger la consultation et établir un roulement pour arrêter le trop grand nombre d'inscriptions des élèves ; 6. Orientation professionnelle.

Recherches et activités scientifiques. — A côté des cours proprement dits, les élèves sont conviés à entreprendre, sous la direction des professeurs, un travail expérimental personnel. La liste des travaux, des recherches et des publications, tant des professeurs que des élèves, est imposante et donne une haute idée du sérieux qui préside à l'activité de l'Institut. Les citer tous nous mènerait trop loin. Signalons cependant les recherches de M. Claparède sur la psychologie animale et le problème de l'intelligence ; de M. Bovet sur le bilinguisme ; de M. J. Piaget qui a dirigé de nombreux travaux d'élèves et publié un ouvrage sur la « Naissance de l'Intelligence chez l'Enfant ». MM. Lambercier et Rey ont apporté une « Contribution à l'Intelligence pratique chez l'enfant ». M. Meili a publié un bel ouvrage en allemand sur « Psychologische Diagnostik ». M. Ed. Claparède continue à rédiger les *Archives de Psychologie* qui propagent au loin la réputation de notre centre genevois ; elle est entretenue aussi et fortifiée par les nombreuses conférences que la plupart des professeurs sont appelés à donner dans les grandes villes d'Europe et jusqu'en Amérique.

(A suivre.)

J. R.

A PROPOS DE NOTES D'APPRÉCIATION : UN PARADOXE DANGEREUX

« Les meilleurs élèves deviennent fréquemment des ratés. »

Paradoxe, nous dit-on, oui, mais paradoxe dangereux, qui tend à devenir une vérité première pour beaucoup. Combien de parents se consolent de l'insuccès scolaire de leurs enfants par cette formule spécieuse et confortable.

Sans doute, les premiers de nos élèves ne deviennent pas tous des hommes éminents ou des meneurs. Mais à quelles causes attribuer les échecs apparents de ces êtres qui paraissent peut-être prédestinés à une existence brillante ? Ces causes sont nombreuses et diverses.

Il y a tout d'abord une raison d'ordre psychologique général : si les médiocres réussissent mieux que les bien doués, c'est parce qu'ils forment la majorité du corps social, et qu'ils ont la haine de l'intelligence. Partant, ils lui barrent la route partout où ils peuvent.

Il s'y ajoute des facteurs de milieu social, de circonstances de famille, de chance surtout, qui entravent trop souvent ou annihilent le développement normal d'individualités qui paraissaient promises à un rôle de premier plan.

Enfin, une des raisons principales de l'insuccès de certains bons élèves est que le milieu scolaire est un milieu artificiel, trop dissemblable du milieu social.

L'école est censée préparer l'enfant pour la vie. Mais nous ne pouvons pas, dans nos classes, créer une ambiance, un climat identique à celui de la vie de l'adulte. Le « struggle for life » avec ses compromissions, ses mensonges, ses bassesses, ses cruautés est fort heureusement épargné à nos écoliers. Nous leur offrons, au contraire, un milieu idéal où l'effort est encouragé, le travail personnel loyal récompensé, où chacun est vraiment rémunéré selon ses œuvres, et non selon son habileté ou sa roublardise. Nous protégeons les faibles contre les forts ; nous poursuivons impitoyablement le mensonge et la tromperie ; nous développons le sens de la solidarité et de l'entr'aide bénévole ; nous cherchons à aplanir les obstacles produits par les différences de conditions, et à encourager la formation de liens d'amitié ou de bonne camaraderie.

Faut-il s'étonner si parfois des êtres qui se sont épanouis dans ce milieu favorable s'étiolent ensuite lorsqu'ils sont jetés dans la rude vie réelle.

C'est pourquoi les bulletins scolaires donnent malgré tout une image assez exacte de l'enfant-écolier, de ses aptitudes, de ses qualités de travail, de sa compréhension, de ses progrès, mais ils ne peuvent en aucun cas servir à préjuger à coup sûr de son avenir.

Que nous continuions à apprécier le travail et la conduite de nos élèves par des chiffres ou des notations, ou que nous les analysions psychologiquement, notre jugement sera toujours subjectif, par suite faillible, et pourra toujours donner lieu à critique ou à révision.

L. R.

INFORMATIONS

COURS SUR LA CHANSON POPULAIRE, A VEVEY

Le comité de la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire a eu l'heureuse idée d'organiser, cette année, à Vevey, à l'intention du corps enseignant suisse, un cours ¹ d'enseignement musical qui durera une semaine, du 12 au 17 juillet.

Nous lui en sommes très reconnaissants, car la leçon de chant, trop souvent jugée inutile par les maîtres, est appelée à jouer un rôle dont l'importance n'échappe à personne, aujourd'hui. S'il est

¹ Les inscriptions se font avant le 1er avril, au moyen d'un formulaire que l'on se procure auprès des Départements cantonaux de l'instruction publique. Pour les Vaudois, consulter le *Bulletin officiel* de mars.

injuste de méconnaître les sacrifices faits par les pouvoirs publics afin d'améliorer l'enseignement musical scolaire, il faut avouer, avec regrets, que les résultats obtenus ne sont pas ce qu'ils devraient être.

Les musiciens pédagogues aimeraient rendre l'enseignement du solfège attrayant, vivant, réfléchi ; ils s'efforcent de ne plus le considérer comme un but, mais plutôt comme un *moyen* de faire éclore le goût musical. Une erreur fondamentale a été commise dans la plupart des cas, celle de vouloir arriver trop vite à lire aisément la musique, au lieu d'apprendre à *l'écouter*, en développant progressivement ce qu'il y a de plus précieux chez un musicien : *l'audition intérieure*.

Les participants au cours de Vevey verront de quelle façon on peut faire l'éducation musicale d'un enfant, dès son entrée à l'école, en formant premièrement son sens *harmonique*, sans abuser de la théorie ou des exercices de solfège proprement dits, ces sortes de croque-mitaines qui, malgré leur construction parfaite, prodiguent à l'âme enfantine la mélancolie ou l'ennui.

La question du rythme sera traitée assez à fond, d'après les principes de l'école active ; les maîtres trouveront là les procédés sûrs et variés, qui captivent l'enfant, depuis la simple marche cadencée jusqu'aux exercices plus difficiles d'ambidextrie. Les démonstrations réalisées en utilisant les instruments à percussion (triangle, tambourin, castagnettes, etc.) donneront une foule de suggestions aux collègues qui veulent améliorer le sens rythmique de leurs élèves, sans perte de temps, et en conservant à la leçon de chant les éléments qui devraient toujours dominer : la joie et l'entrain.

Nous ne négligerons pas non plus le côté poétique et artistique de l'enseignement musical ; les analyses très fouillées, de mélodies et de textes, dévoileront les miraculeuses richesses contenues dans la chanson populaire, et le parti que tout maître en peut tirer pour inculquer à l'enfant le sens de la *forme*.

Nous montrerons aussi le rôle *moral* que la musique doit jouer dans une classe et pourquoi, à côté des exercices techniques, il faut faire apprendre, par audition, des canons et de nombreuses mélodies à une voix. « Il faut, disait Félix Pécaut (l'un des réformateurs de l'école primaire française au XIX^e siècle), que le chant, au lieu de n'être qu'une leçon de plus, soit l'âme harmonieuse de l'école et qu'il pénètre de saine poésie l'atmosphère de tout le jour. »

Ajoutons enfin que, pour faciliter le travail des instituteurs qui ont l'intention d'introduire dans leur classe la flûte douce, ce merveilleux auxiliaire de l'enseignement vocal, un cours pour débutants sera donné chaque jour, le matin, avant le cours général sur la chanson populaire.

Nous adressons donc un appel chaleureux à tous les instituteurs.

suisses qui désirent utiliser ce pouvoir de rayonnement de la musique, à l'école, et qui sentent la nécessité d'entreprendre la réaction tendant à redonner à la jeunesse, et par contre-coup à la famille, le goût d'une activité musicale personnelle.

N'a-t-on pas assez répété que la musique était une langue internationale, un trait d'union entre les peuples ? Nous nous contenterons, à Vevey, d'en faire une langue nationale, qui établira délicieusement le contact entre les maîtres accourus des différentes régions du pays. Les chants retentiront dans nos quatre langues ; les échanges de vues seront courtois, réconfortants. Chaque participant quittera Vevey en ayant la certitude que la musique à l'école ne doit pas seulement être une branche de valeur esthétique, mais que son extraordinaire pouvoir *régulateur* doit influencer moralement la discipline scolaire et toutes les autres branches de l'enseignement.

D. AESCHIMANN.

PRATIQUE LES CONTES POPULAIRES A L'ÉCOLE

Il y a quelques années, l'idée m'est venue d'utiliser pour enseigner la langue parlée les contes populaires. Dans les entretiens familiers sur les sujets que prévoient les programmes, la conversation entre le maître et les élèves se réduit assez vite en un discours du maître coupé de monosyllabes des élèves, ou en conversation générale qui n'est pas toujours du point de vue de l'étude de la langue d'un bien grand rendement.

Il convenait de rechercher des sujets d'entretien qui permettent des variations de forme sans perdre trop de leur intérêt.

Les contes populaires s'y prêtaient admirablement. Dans une conversation, même sur un sujet restreint, chacun suit son idée, et avance à bâtons rompus, sans plan et sans logique. Il suffit à la fin d'une conversation de revenir en esprit en arrière pour se rendre compte des sinuosités que l'on a parcourues, il est bien plus facile si l'on choisit comme thème de la leçon de langage un conte connu de tous de rester dans le même sujet, d'attirer l'attention sur les moyens d'expression variés que la langue met à notre disposition pour exposer une même idée.

Le choix du conte n'est pas indifférent. Il y a une distinction à faire entre les vrais contes populaires, ceux que de savants collecteurs nous ont restitués dans leur forme originale et traditionnelle et les contes littéraires et d'inspirations populaires, souvent de style apprêté avec des développements et des enjolivements qui trahissent le littérateur. Les ouvrages de contes et de légendes pour enfants ne manquent pas, mais ce sont souvent des œuvres de romanciers qui surchargent les contes populaires originaux de détails destinés dans leur esprit à les rendre plus attrayants, plus instructifs ou plus moraux.

On connaît le succès des contes que Perrault publia en 1697 sous le nom de son fils. Mais ce n'est guère qu'après la publication en 1813 des *Contes de l'enfance et de la famille*, par les frères Grimm que l'on commença l'étude méthodique des traditions populaires dans tous les pays. Des recueils parurent dans toutes les langues. La France fit aussi son inventaire et les spécialistes firent paraître des recueils désormais classiques :

Emmanuel Cosquin : *Contes populaires de Lorraine*, 2 vol. chez F. Vieweg. Paris, 1886.

Bladé : *Contes de Gascogne*.

Sebillot : *Contes de Haute-Bretagne*.

Luzel : *Contes de Basse-Bretagne*.

Ces ouvrages ont paru dans la collection : « Les littératures populaires de toutes les nations », éditée par Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, à Paris.

Carnoy : *Contes français* paru dans « la Collection de contes et de chansons populaires » éditée par Ernest Leroux, Paris.

Ces deux collections, en partie épuisées, forment le fond des publications sérieuses de contes populaires, elles comprennent en outre des contes d'autres pays dont les traductions ont souvent la valeur des contes en français.

En général les collecteurs prétendent les avoir notés fidèlement d'après des conteurs qui les conservaient dans une pureté de langage polie, semble-t-il, par les générations. Bladé dit que « ceux qui possèdent les narrations les plus sobres et les plus exactes, marchent au but par la voie la plus brève. Si on les prie de recommencer chacun d'eux le fait constamment dans les mêmes termes ». Et Cosquin, dans sa préface, écrit : « Nous devons la plus grande partie de notre collection au zèle intelligent et à la mémoire prodigieuse d'une jeune fille qui nous les a transmis avec une rigoureuse fidélité ».

Le conte populaire n'est pas une œuvre définitivement fixée comme un poème ou une œuvre littéraire auxquels on ne saurait changer un mot. « Pour beaucoup de conteurs l'intégrité du récit n'est sauvegardée par aucune forme sacramentelle. Peu soucieux du style, et préoccupés surtout des idées et des faits, ils sont toujours longs et diffus, et tout à fait incapables de recommencer dans les mêmes termes. Ce sont là des guides très dangereux, bons tout au plus à mettre sur la trace de narrations plus sobres et plus exactes ». (Bladé).

La bonne fortune du collecteur est de tomber sur le possesseur de la version la plus fidèle à un original perdu dans le temps.

Il n'est pas nécessaire de parler ici du sens plus ou moins mythique des contes. Nous ne voulons que justifier l'emploi que l'on peut en faire à l'école pour l'étude de la langue orale.

Comment utiliser les contes ? Eh bien tout simplement en les

racontant ou en les lisant puis en demandant aux auditeurs de les répéter le mieux possible. Ces contes dépouillés de tout effet littéraire n'attachent d'importance qu'à l'idée, les événements se pressent. Celui qui raconte ne fait pas languir son auditoire par des descriptions, des longueurs, des détails insignifiants. C'est aussi la manière des enfants qui ne s'embarrassent pas de superfluités. Reconnaissons cependant que cette manière directe n'est pas la plus facile. C'est la perpendiculaire abaissée sur une ligne droite, elle ne se trace pas au hasard. (A suivre.)

F. TISSOT.

LE VOCABULAIRE ET LES TEXTES

Le texte suivant, après avoir été expliqué et commenté, a été dicté. Le jour suivant, on l'a utilisé lors d'une leçon de vocabulaire, résumée ci-dessous.

Texte. [L'auteur décrit le déroulement des saisons dans une région dominée par une colline. Il en a noté les aspects pendant l'hiver quand le pays semble « livré aux seules influences humaines du froid, de la neige et des rafales ».]

Mais vienne le printemps et ses longues journées molles, chargées de pluie, chargée de silence. Sur les branches encore nues et sur la terre brune, tout se prépare à surgir, précédé, annoncé par l'aubépine dans les ronces et par l'alouette dans le ciel. La pluie, toujours la pluie ! La plaine et les villages, autour de la colline, se recueillent sous les longues averses qui flattent leur verdure. Journées d'indifférence et de monotonie, où les vergers et les prairies et toutes les cultures, sous un grand ciel d'humidité, sommeillent et nous présentent un visage de douceur, de force et de maussaderie... Vers la fin des plus belles journées, il n'est pas rare que l'hiver, dans un dur coup de vent, revienne montrer sa figure entre les nuages du soleil couchant. N'importe ! Nous goûtons une sensation de sécurité ; au fond de nous, un être primitif connaît le cycle de la nature et se réjouit avec confiance d'une suite de jours qui vont verdier et, de semaine en semaine, embellir. Quand le soleil brille au-dessus de la terre mouillée, et que les oiseaux s'élancent et font ouïr la fraîcheur toute neuve de leurs voix, nous respirons dans l'averse qui vient de passer, une force prête à se développer, une vigoureuse espérance, un long espace de plaisir qui va des coucous et des marguerites d'avril jusqu'aux veilleuses de septembre (c'est-à-dire : les colchiques). M. Barrès : *La colline inspirée*. Emile-Paul.

Vienne le printemps :

c'est le printemps — quand le printemps est là — voici le printemps.

Vienne le printemps et tout se prépare à surgir.

Cf. Qu'il pleuve et nous ne pouvons pas sortir.

S'il pleut, nous ne pourrions pas sortir.

Voici la pluie, nous ne pouvons pas sortir.

Il pleut, nous ne pouvons pas sortir.

Trouver d'autres séries.

ses journées molles :

ses journées calmes — lourdes — lentes — amollissantes.
Cf. un temps mou : chaud et humide.

les branches nues :

dépouillées — dénudées — défeuillées. — Dans ce dernier mot, valeur du préfixe dé, cf. déshabiller, désarmer, déchausser, dévernir, déplumer, etc. Défeuille - effeuiller, quelle différence ?

Quel est le sens de ébrancher, écorcer ? Trouver des verbes de même formation.

surgir :

paraître brusquement — bourgeonner — sortir — pousser.
un surgeon — une pousse.

encore nues :

Sens de encore. Indique-t-il que l'action se répète ?

Cf. Il est au lit — il est encore au lit.

Trouver des exemples.

La pluie, toujours la pluie !

Quelle sensation veut exprimer l'auteur ? Monotonie, ennui.

Cette pluie continuelle, incessante, trop longue m'ennuie.

se recueillent :

s'assoupissent — s'endorment — se reposent.

Ici, idée d'une préparation à l'action. Quelle action ?

qui flattent :

qui embellissent — qui avivent — qui rafraîchissent. —
sommeillent — somnolent — dorment — paressent.

un dur coup de vent :

fort — vigoureux — violent — rude — brutal.

Cf. la rafale — la bourrasque — le tourbillon.

N'importe !

Peu importe ! — C'est égal ! — Tant pis ! — Je m'en moque !

une suite de jours :

Donner les noms qui s'appliquent à une suite de jours.

la fraîcheur de leurs voix :

la pureté — l'éclat.

la fraîcheur — la pureté — l'éclat — de leurs voix, revient à :

leurs voix fraîches — leurs voix pures — leurs voix éclatantes.

Le contraire d'une voix fraîche ?

enrouée — fatiguée — rauque — altérée.

nous respirons... une force :

nous sentons — nous pressentons — nous prévoyons.

Quand le soleil brille... et que les oiseaux s'élancent :

Quel sens aurait : Quand le soleil brille et quand les oiseaux s'élancent ? Cf. Quand il arrive et quand il s'en va, ce garçon me salue. Quand il me salue et qu'il me sourit, je vois qu'il est de bonne humeur.

Donnez d'autres exemples.

Robert JAQUET.

L'ALLEMAND à l'École Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédéraux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois

Fondation Berset-Müller

Maison de retraite pour anciens maîtres ou maîtresses

Deux places sont vacantes au Melchenbühl (près Muri, Berne), pour le printemps 1937.

Destinée aux maîtres ou maîtresses, âgés de 55 ans au moins, qui ont enseigné en Suisse pendant 20 ans, cette maison de retraite est aussi ouverte aux veuves d'instituteurs.

Adresser les demandes d'admission **jusqu'au 30 avril** au président du Comité de la Fondation, M. F. Raaflaub, conseiller communal à Berne, avec les pièces suivantes :

1. Acte d'origine.
2. Acte de naissance.
3. Attestation de bonne santé par un médecin.
4. Acte de bonnes mœurs.
5. Certificats ou autres pièces prouvant que le candidat a enseigné en Suisse durant 20 ans au moins.

M. Paul Martin, dir. du Collège scientifique à Lausanne, renseignera volontiers les intéressés.

**Une bonne annonce, répétée
suffisamment dans le journal
approprié,
sera toujours productive.**

Pour toutes vos annonces, adressez-vous
à Publicitas S.A., 13 rue Pichard, Lausanne
Téléphone 27.366

J. A.

COLLÈGUES ! Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.
Ecrire sous chiffre P 26 121 C, à Publicitas, Lausanne.

Junger Lehrer

aus der Ostschweiz sucht in der franz. sprechenden Schweiz Stelle im Institut, Privat od. Anstalt. Lohnsprüche bescheiden. — Offerten unter Chiffre SA 733 S an die Schweizer Annoncen A.-G., Schaffhausen.

ECOLE D'ÉTUDES SOCIALES POUR FEMMES — GENÈVE

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été : 8 avril - 2 juillet 1937
CULTURE FÉMININE GÉNÉRALE

Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines.
Pension et cours ménagers, cuisine, coupe, etc. au Foyer de l'École (villa avec jardin). Programme (50 ct.) et renseignements : Rue Ch. Bonnet, 6.

Ecole Jawetz

Bel Air Métropole

Lausanne

Maturité fédérale - Baccalauréats
Cours de raccordement pr Collégiens.
Répétitoires de langues et de mathématiques.

Enseignement méthodique et consciencieux par petites classes de 6 élèves au maximum.

Empaillage

de tous les animaux pour écoles

Chamoisage de peaux — Fabrication de **Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux Il. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Matériel d'enseignement

Carte murale du canton de Vaud. Echelle 1 : 100 000. Dimensions 128 sur 102 cm. montée sur toile et baguettes	Fr. 30.—
Carte murale du Pays de Genève. Echelle 1 : 50 000. Dimensions 142 × 124 cm. montée sur toile et baguettes	» 30.—
Carte murale de la Suisse, édition physique. Echelle 1 : 200 000. Dimensions 210 × 148 cm., montée sur toile et baguettes	» 40.—
Carte murale de la Suisse, édition politique. Echelle 1 : 200 000. Dimensions 196 × 136 cm., montée sur toile et baguettes	» 34.—
Carte murale de l'Europe. Echelle 1 : 3 500 000. Dimensions 171 × 150 cm., montée sur toile et baguettes et accompagnée d'un commentaire en 32 pages	» 40.—
Rosier (W.), et Borel (M.), Planiglobe en deux hémisphères. Edition physique-politique. Echelle 1 : 13 500 000. Chaque carte mesurant 155 × 160 cm., montée sur toile et baguettes, vendue séparément	» 36.—
Les deux cartes vendues ensemble	» 70.—
Globe terrestre. Echelle de 1 : 42 000 000. Dimensions 96 cm. de circonférence et 34 cm. de diamètre	» 30.—

Tableaux muraux

Grand (F.), Weber (E.), Briod (U.) Collection de 6 tableaux muraux tirés de <i>Mon Premier Livre</i> , collés sur 2 cartons de 60 × 90 cm.	» 7.50
Méthode Baudat-Pingoud. Tableaux de lecture illustrés.	
a) 12 tableaux lithographiés au recto et au verso, grandeur 45 × 35 cm., soit 24 leçons, en écriture droite avec un album de 4 rondes	» 20.—
b) 24 tableaux, soit 42 leçons, imprimés en caractères typographiques	» 40.—
Demander la notice spéciale sur le matériel et les ouvrages de la méthode Baudat-Pingoud.	

Collection de 11 solides géométriques en bois

Tas de gravier à base rectangulaire — Tronc de pyramide — Parellepipède — Rectangle — Tétraèdre — Pyramide à base carrée en deux pièces — Prisme à base octogonale, avec une coupe parallèle à la base, en deux pièces — Prisme à base hexagonale — Cylindre plein qui s'emboîte dans un cylindre creux (drain) deux pièces — Cube — Cube avec une coupe parallèle à la base, en deux pièces — Sphère coupée en deux, un hémisphère et une calotte, trois pièces emballés dans une boîte en sapin fermant à clef	» 54.—
--	--------

Tableau des poids et mesures du système métrique

Dimensions 112 × 112 cm., monté sur toile et baguettes	» 15.—
--	--------

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle